

### HONORAIRES 2024 APPLICABLES AUX VENTES

#### Types de biens

Maisons, Appartements

Terrains

#### Honoraires

6% TTC du prix

8% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

### HONORAIRES 2024 APPLICABLES AUX LOCATIONS

#### Types de locations

Locations saisonnières

Locations résidences secondaires meublées\*

#### Honoraires

25% TTC du loyer

25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du propriétaire et incluent la T.V.A à 20%.

*\*Durées supérieures à 90 jours*

### HABILITATION ET GARANTIES

Carte professionnelle n° CPI 0605 2020 000 045 242 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice-Côte d'Azur conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Garanties Financières de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce ; 110.000 euros au titre de la gestion immobilière souscrites auprès de MMA IARD – 14 ; boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

